



Compte-rendu Comité Directeur de la Ligue HDF 24/02/2024

Présents : Philippe BLOT, Jean Michel LEBRET, Alain CARTON, Stéphane RENARD, Cédric LEROY, Manuel MABIRE, Michel MIRAUT, Boris FLEURQUIN, Anna SCHOENMAKERS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jean Pierre LEMOINE, Thierry LEMAIRE, Sidonie BELLOC, Michel BARBAUT,

Absents : Claire-Domitille DEVREESE, Alexandre FERYN, Emmanuel VARINIAC, Thomas FRAZAO, Jean Paul TISSIER, Christian BRACQ

En l'absence de du secrétaire de la Ligue, Cédric Leroy est volontaire pour assurer le secrétariat de séance de ce Comité.

1- Validation des candidatures pour le coaching et l'accompagnement au CDF Jeunes

5 candidatures : CHABANON Jean-Luc, MASSET Jacques, MABIRE Manuel, SOUBIROU Oriane, FRANCK Boris

L'expérience indique de prendre au moins 3 coaches.

Sont privilégiés les personnes coachant l'Equipe Jeunes Espoirs de la Ligue, et ceux licenciés dans la Ligue.

Attention à ne pas confondre les heures correspondant à l'EJEL et au coaching CFJ !

Sont retenus : MABIRE Manuel, SOUBIROU Oriane, FRANCK Boris

Manuel MABIRE propose de prendre en charge l'aspect logistique du trajet et de l'hébergement pour la Ligue, en coordination avec les deux autres personnes sélectionnées.

2- Infos sur la mise en route de l'EJEL

Le point est fait sur la mise en place du dispositif EJEL. Certains jeunes n'arrivent pas à se caler sur les horaires proposés, il va peut-être y avoir du changement entre les groupes.

Peut-être est-il à prévoir pour les années prochaines de demander les disponibilités des entraîneurs et des joueurs en amont pour faciliter l'organisation.

Il faudra faire le point sur les participations de chaque élève pour éventuellement rembourser ceux qui n'auront pas pu profiter des cours.



La Ligue fait au mieux, aucune manière d'organiser les choses, est idéale. Chacun et chacune devrait faire tout son possible pour qu'aucun jeune sélectionné ne reste sur la touche.

3- Championnats scolaires académiques

Académie d'Amiens : Ecoles mercredi 27 mars à Flixecourt, salle à confirmer

Académie de Lille: Ecoles mercredi 27 mars à Lambersart (Institut Ste Odile)

Collèges mercredi 20 mars à Roubaix (Institut Jeanne d'Arc)

Il y a sûrement des équipes d'une ou l'autre académie qui seront qualifiées à la finale, dans le Jura, est-ce que la Ligue aidera à ce déplacement ? Les demandes seront étudiées.

4- Préparation de l'AG du 23/03 à Isbergues

La convocation est préparée par Philippe BLOT, à envoyer le 01/03 et un ordre du jour est proposé. Si les documents peuvent être envoyés en amont, cela permettrait leur mise en ligne plus tôt.

Chaque responsable de secteur est invité à partager un rapport d'activités au plus tôt.

Niveau financier, les comptes sont déficitaires en raison de la non-réception de subventions. Rien n'est acté pour l'aide de la Région, et les échecs ne sont pas encore considérés comme bénéficiaires pour le moment. Monsieur Antoine SILLANI, vice-président de la Région HDF délégué aux sports et à la vie associative, a reçu en rendez-vous, le Président de la Ligue et le président du CDJE 59 et vice-président de la Ligue ; des portes s'ouvrent certainement pour des subventions de la Région (dossiers à déposer avant fin juillet 2024).

L'augmentation du nombre de licenciés se traduit par une augmentation des produits de la Ligue.

Le budget prévisionnel est aussi présenté au CD.

La gestion des questions d'intendance de l'AG sera vue avec le club d'Isbergues, qui nous reçoit.

5- Point financier - Achat de matériel

Dossier FDVA déposé. La campagne ANS devrait commencer en avril.

Le stock de jeux et pendules remis à chaque club nouvellement créé (4 de chaque) est épuisé. Il faudra le renouveler pour doter les futurs nouveaux clubs.



6- Demande d'aide financière

Un événement dans le cadre de la semaine de la mixité est mis en place par le club de Maubeuge les 09 et 10 mars prochain. la maîtresse FIDE féminine Anaëlle Afraoui est invitée.

Une participation de 150€ est demandée à la Ligue.

L'aide financière est accordée à l'unanimité.

7- Formation DAFPE/DIFPE

Le stage DAFPE de Belloy des 03, 04, 10 et 11 février 2024, animé par John Cappon, s'est bien passé avec 13 stagiaires dont 7 de la Ligue HDF ; 5 de la Ligue NOR et 1 de la Ligue IDF.

Le stage DIFPE de Senlis, prévu les 27 et 28 avril prochain, est homologué, il sera animé par Fabrice Farou. La publication sur le site de la Ligue et le mail aux clubs sont à faire pour susciter les inscriptions.

La FFE a mis en place un Institut National de Formation fin 2023. Une enquête est mise en place pour évaluer les attentes des clubs, comités et ligues et pour évaluer les besoins et compétences à mettre en avant pour un définir les certifications de qualifications professionnelles.

Les enquêtes à destination des différents publics : <http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=14798>

8- Trophée Roza Lallemand

Suite à la qualification de nombreuses équipes de la Ligue, à la phase 2 de la Coupe Loubatière, il a été demandé et accordé une dérogation pour organiser le TRL le 09/05.

Il faut relancer les clubs pour avoir des candidatures pour l'organisation dans chaque ZID.

Il faudrait décider au plus tard mi-avril les candidatures, il faut aussi trouver des arbitres et prévoir la communication sur le site ehdf.fr et mailing aux clubs pour favoriser la participation du plus grand nombre de joueuses.

9- Synthèse de l'enquête sur la mixité

Une étude détaillée a été menée par Anna, et une analyse complète est fournie au CD.

Une fois le constat fait, quelles actions pourrions-nous mener ?

Mettre en ligne le rapport sur le site de la Ligue est envisagé.



Il faut continuer à rassembler les idées des différents acteurs pour améliorer l'accueil des joueuses, sensibiliser les dirigeants/dirigeantes de clubs, les animateurs/animatrices, les arbitres...

10- Infos et questions diverses

Calendrier prévisionnel 2024-2025 :

3 versions ont été envoyées aux présidents de CDJE. La qualification de l'équipe de Lille pour le Top Jeunes implique un déplacement des Championnats Ligue Jeunes par Zid, car ils ne peuvent pas se dérouler en même temps que le Top Jeunes.

Il est décidé en Comité Directeur de proposer plusieurs scénarii en AG pour pouvoir décider :

Organiser les CLJ les 02-03/11 et 21-22/12/24.

Avantages : n'empiète pas sur d'autres manifestations (Open de club) et garde la même cadence que le CFJ

Inconvénients : Nécessite une disponibilité de salles sur deux week-end différents et entraîne une adaptation logistique importante.

Organiser les CLJ les 21-22-23/12/2024 en modifiant la cadence pour restreindre l'organisation à 3 jours.

Avantages : n'empiète pas sur d'autres manifestations (Open de club) et facilite l'organisation sur 3 jours au lieu de 4.

Inconvénients : Réduit la cadence et ne mets pas vraiment les participants dans les conditions du CFJ.

Deux dates très proches de jours fériés ; Toussaint et Noël

Organiser les CLJ les 08-09-10-11/02/25

Avantages : Garde la même cadence que le CFJ et ne se joue pas à toute proximité des jours fériés, sur 4 jours d'affilée. Une organisation des CLJ en HDF à la même période que les autres Ligues.

Inconvénients : Empiète sur une autre manifestation (Open de Fenain) et implique une réservation des hébergements tardivement. Retarde également la mise en place de l'EJEL.

Mise en place d'une liste pour le prochain mandat :

Une liste se monte pour le CD de Ligue menée par Cédric LEROY, mais n'atteint pas le total de 20 personnes. Il faudra communiquer en amont pour susciter l'implication d'autres personnes, autre option possible : modifier les Statuts de la Ligue pour réduire l'équipe à former et contacter les personnes compétentes de la FFE pour être certain de rester dans les clous.

Le CD s'interroge sur la question suivante : Organiser les élections Ligue/CDJE/Clubs avant que les statuts de la FFE ne soient modifiés est-il périlleux ?

Cohérence du calendrier et protection des tournois



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

<http://ehdf.fr>

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

Siret : **822 874 970 0020**

Il est demandé s'il y a une règle à propos de la concurrence des tournois entre eux, sur la Ligue HDF. Les équipes dirigeantes entre 2012 et 2020 avaient instauré une clause pour que les clubs soient vigilants sur l'organisation de tournois similaires à moins de 100 km les uns des autres aux mêmes dates. La Ligue ne peut rien imposer à ce niveau, elle n'est pas légitime pour interférer, autoriser ou interdire l'organisation de tournois par les clubs.

En revanche, il est admis et réglementaire que les compétitions internationales sont prioritaires sur les compétitions fédérales, lesquelles sont prioritaires sur les compétitions des Ligues, lesquelles sont prioritaires sur les compétitions des CDJE, lesquelles sont prioritaires sur les tournois organisés par les clubs.

Prochain RDV à l'AG de Ligue le 23 mars à Isbergues

Le secrétaire de séance, Cédric Leroy

Philippe blot, Président de Ligue